



Lettre d'information #2 - novembre 2020

Chères Foyennes, chers Foyens,

Dans le contexte sanitaire difficile que nous traversons, il existe heureusement des événements qui unissent, Octobre Rose en est un. Habitants, commerçants, associations, partenaires, agents et élus municipaux ont su se rassembler et travailler ensemble pour réussir cette première édition.

Nous ne devons toutefois pas oublier que cette fin d'année est toujours marquée par les mesures sanitaires qui doivent nous protéger en limitant la propagation de la COVID19. Grâce à la vigilance de chacune et de chacun dans l'espace public, sur le marché du samedi, sa présence a pu être contrôlée jusqu'à présent sur notre commune, ce qui nous a permis en accord avec Madame la Préfète de rouvrir les salles municipales pour les activités des associations en appliquant un protocole sanitaire strict. J'invite évidemment toutes et tous à maintenir une grande vigilance alors que la situation épidémiologique devient plus difficile.

Je souhaite saluer l'engagement des équipes municipales, agents techniques et policiers municipaux, pour maintenir notre bastide propre et sereine. Comme dans de très nombreuses communes en France, la rentrée sociale s'est accompagnée de tensions, voire de violences. Je demande systématiquement l'intervention des forces de l'ordre et chaque atteinte aux biens ou aux personnes est traitée et fait l'objet d'un suivi avec le Major de la gendarmerie et le Procureur de la République. En novembre, je rencontrerai les représentants de l'Etat, de la gendarmerie nationale et de la Justice afin de mettre en place un comité de sécurité opérationnel sur notre commune.

Notre fermeté dans le domaine de la sécurité doit s'articuler avec notre résolution à donner une nouvelle dynamique à Sainte-Foy-la-Grande, comme mon équipe s'y est engagée. Cela passe par des actions du quotidien déjà mises en œuvre, comme une rampe d'accès à la mairie pour des personnes à mobilité réduite ou comme le retour progressif du jardin public à une circulation apaisée. Cela passe aussi par la mise en œuvre, soutenue par différents partenaires, de projets ambitieux sur lesquels je vous inviterai très prochainement à donner votre avis.

Toujours à vos côtés,

Christelle GUIONIE

Maire de Sainte-Foy-la-Grande,

Conseillère départementale du Réolais et des Bastides

La vi(II)e en rose

La commune s'est activement impliquée dans la campagne nationale en faveur du dépistage du cancer du sein **OCTOBRE ROSE**. A la mi-octobre, près de 750€ ont déjà été reversés à la Ligue contre le Cancer Gironde, grâce aux dons libres et aux ventes organisés dans la Bastide.



Consultation des habitants

Stationnement en zone bleue :
donnez votre avis en mairie ou
sur le site de la ville.



Animations de fin d'année

Dans le cadre du **Téléthon** les 4 et 5 décembre, vos élus vous proposent de 'mouiller le maillot' pour relever un défi vélo d'appartement sur le parvis de la mairie.

La commune prépare aussi **Noël** : outre un sapin et des décorations rouges et dorées, les illuminations débiteront dans les rues foyennes le 4 décembre. Vous pourrez également profiter d'un nouveau marché de Noël, installé sous les arcades du 17 au 24 puis du 29 au 31 décembre avec des commerçants et artisans du Pays Foyen. Les enfants pourront quant à eux rencontrer le Père Noël le 24 décembre, avant qu'il entame sa tournée nocturne...



Surveillez les informations à paraître !

Le **cinéma La Brèche** a ouvert les portes de sa 3^{ème} salle, entièrement réhabilitée, mercredi 14 octobre.



Espace réservé à l'expression de l'opposition

Depuis le mois de juin la tranquillité publique s'effondre : bagarres, braquages, vitrines cassées, agressions d'agents... Nous déplorons le silence et l'inaction de la majorité qui ne propose rien contre ce phénomène qu'elle minore. Rien n'est fait pour restaurer la tranquillité. Nous aimerions proposer des solutions mais la majorité met plus d'énergie à nous bloquer qu'à maîtriser la délinquance !



Hommage à Samuel Paty

Réaffirmons ensemble la force des valeurs de la République : **liberté, égalité, fraternité & laïcité.**

École : les nouveautés de la cantine

La fréquentation du restaurant scolaire est en nette progression avec 132 enfants. Cette année les familles se voient proposer un tarif dégressif suivant le montant de leur quotient familial : 80% d'entre elles peuvent ainsi bénéficier du repas à 1€. Un seul menu est proposé aux enfants et de plus en plus d'aliments bio sont introduits dans la composition des repas. Un repas végétarien est également proposé une fois par semaine.

Le paiement ne se fait plus en mairie : les familles recevront dorénavant chaque mois une facture ou titre de paiement de la Trésorerie, indiquant le montant dû pour la restauration de leurs enfants pour le mois précédent (exemple : en octobre le montant de septembre). Plusieurs moyens de paiement sont proposés :

- prélèvement automatique, ■carte bancaire auprès du Trésor Public, ■chèque (uniquement par voie postale, à l'aide de l'enveloppe jointe au titre de paiement), ■espèces ou carte bancaire dans un bureau de tabac habilité (sur présentation du titre de paiement ; pour l'instant seul le *Bar de la Halle* est habilité au paiement de proximité).

Bienvenue à DRICHTY. Assistante d'anglais, venue de Bombay, elle interviendra auprès des élèves de l'école Paul Bert jusqu'en avril.

Conformément au programme électoral de Madame la Maire, Christelle Guionie, la distribution de l'annuaire santé se poursuit.

Ce document est disponible pour les administrés en mairie, chez chaque professionnel recensé et sur le site internet de la ville. Il sera mis à jour régulièrement.



Appel à projets

Vous souhaitez soumettre des actions concrètes au bénéfice des habitants de Sainte-Foy-la-Grande ? Proposez votre action dans le cadre de l'appel à projets de la politique de la ville avant le 31 janvier 2021.

3 priorités : l'accès à l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie. Les projets sélectionnés seront soutenus financièrement pour être réalisés en 2021.

Plus d'informations sur www.paysfoyen.fr.

Soutien à l'emploi

4 jeunes foyens ont été soutenus par des partenaires et dispositifs locaux (commune, Mission Locale, politique de la ville, Libournais Équipe Prévention Insertion, agence C3I) afin de réussir le chantier éducatif qui leur a été confié au jardin public : délimiter les espaces dédiés aux balades piétonnes des emplacements de stationnement.



Retour sur la rentrée scolaire 2020-2021

Malgré les difficultés dues à l'épidémie de COVID, la rentrée s'est bien déroulée dans les établissements scolaires, dans l'application des mesures sanitaires. Le collège Elie Faure reçoit 528 élèves, les lycées Elisée Reclus et Paul Broca plus de 700 et les collège et école privés Anglade/Langalerie 312.



Les élus foyens ont rencontré l'équipe pédagogique de Paul Bert

L'école Paul Bert accueille 110 élèves en maternelle et 121 en élémentaire. Un nouveau bâtiment modulaire a été installé sur le terrain de l'école pour accueillir la classe UP2A de M. Couairon, destinée aux enfants allophones.